



Probleme agence immobilière/bail professionnel

Par **sophie63**, le **21/11/2013** à **18:30**

bonjour,

je suis depuis récemment, locataire d'un local commercial.

il a été convenu que je réalise des travaux dans celui-ci.

il a également été convenu que pour la propriétaire prenait à sa charge le matériel pour la réalisation des travaux (stipulé dans le bail en mois de gratuité de loyers).

après la signature du bail, un diagnostic énergétique a été effectué qui a montré la présence d'amiante.

l'agence ne m'a également pas prévenu que le local se situait en secteur sauvegardé et que j'aurais donc par conséquent besoin d'un permis de construire pour effectuer des travaux (d'aménagement intérieur).

cela fait maintenant 2 mois que j'attend ce permis "non prévu", l'agence maintenant me réclame des loyers (censés être gratuits), la caution (qui devait être encaissée à la fin des travaux), les frais d'agence (payés) et les charges.

j'ai donc pour le moment perdu 1 trimestre de cotisation retraite, plus de 2 mois de loyers et charges et surtout 2 mois de salaire (mon activité devant se dérouler dans ce local).

à qui est la faute? que puis-je faire? puis-je réclamer une indemnisation (au moins pour les loyers???) . L'agence n'aurait-elle pas du me prévenir qu'il fallait un permis de construire et qu'il y avait de l'amiante?

merci

cordialement

sophie